

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 25 JUILLET 2024

Nombre de membres :

En exercice : 16

Présents : 12

Pouvoirs : 1

Votants : 13

Date de convocation et d'affichage :

19 juillet 2024

Numéro :

D20240725_203

Objet :

Soutien à la vie associative :
demande de subvention supplémentaire
Centre social
Mosaïque

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 juillet, à 9 heures 00, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à Baneins, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		x	I.DUBOIS
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		

Secrétaire de séance élu : **Michel JACQUARD**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Vu l'accompagnement de la collectivité au centre social intercommunal Mosaïque de Chalamont,

Vu la convention annuelle d'objectifs signée pour l'année 2024,

Vu l'article 3.6 de ladite-convention spécifiant que « Tout besoin de financement supplémentaire, non prévu au budget prévisionnel, pourra faire l'objet d'une demande

de subvention exceptionnelle argumentée avant le 31 décembre de l'année en cours, qui sera examinée au cas par cas par la Communauté de Communes de la Dombes ».

Considérant, que le centre social Mosaïque, dans un souci d'amélioration de la qualité de ses actions sur ses communes de rayonnement, a été contraint de structurer son pôle administratif.

Cette réorganisation permettra de répondre aux attentes des financeurs institutionnels, de consolider la gestion financière du Centre Social et au poste de direction de pouvoir se recentrer sur son cœur de mission :

- Être garant de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social de la structure dans le cadre des valeurs et principes de l'animation de la vie sociale
- D'assurer ses missions de suivi et de gestion des finances de la structure.

Cette réorganisation nécessite le passage à temps plein du poste de comptable.

Le centre social Mosaïque a effectué une demande de subvention complémentaire à Madame la Présidente par un courrier en date du 27 mai 2024 pour un montant de 27 200€ annuel.

Considérant que cette demande de nature supplémentaire en 2024, sera inclus dans les demandes de subvention ordinaire pour les années 2025 et à venir,

Considérant que la Communauté de Communes apporte un soutien financier aux centres sociaux en matière de parentalité, petite enfance, animation de la vie sociale incluant les fonctions de pilotage,

Il est proposé au Bureau communautaire :

- D'approuver la demande de soutien financier supplémentaire du centre social Mosaïque au prorata des besoins pour l'année 2024 soit sur la période portant sur le dernier trimestre 2024 pour un montant de 6 800€ (crédits inscrits au budget),
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents nécessaires au versement de la subvention.

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la demande de soutien financier supplémentaire du centre social Mosaïque au prorata des besoins pour l'année 2024 soit sur la période portant sur le dernier trimestre 2024 pour un montant de 6 800€ (crédits inscrits au budget),
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tous documents nécessaires au versement de la subvention.

Ainsi fait et délibéré, le 25 juillet 2024.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

